

05.02.2018 - 11:50 Uhr

Media Service: Le Conseil de la presse inquiet des conséquences probables de l'initiative «No Billag»

Bern (ots) -

Organe d'autocontrôle de la branche à disposition du public, le Conseil de la presse a pour tâche de défendre à la fois la qualité du travail journalistique et la liberté de l'information. Dans la mesure où ces valeurs sont touchées, il estime qu'il est de son devoir de s'exprimer dans le cadre d'une campagne référendaire.

Au vu de la radicalité de l'initiative «No Billag», et dans le contexte d'un paysage médiatique en pleine transformation, il tient à rappeler certains principes de base. Des médias journalistiques indépendants et disposant de moyens suffisants sont indispensables au bon fonctionnement d'une société ouverte et démocratique. La diversité est également garante d'une information de qualité. En Suisse en particulier, une telle qualité doit être assurée dans chaque région linguistique.

En cas d'acceptation de l'initiative, le Conseil de la presse doute que la diversité de l'information audiovisuelle, aujourd'hui assurée par la SSR et les radios et télévisions locales, puissent être maintenue. Comme il doute que dans un futur prévisible, la qualité d'une information audiovisuelle répondant aux besoins de toute la Suisse puisse être assurée sans aucun soutien public.

Contact:

Schweizer Presserat
Conseil suisse de la presse
Consiglio svizzero della stampa
Ursina Wey
Geschäftsführerin/Directrice
Rechtsanwältin
Münzgraben 6
3011 Bern
+41 (0)33 823 12 62
info@presserat.ch
www.presserat.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100018292/100811979> abgerufen werden.